

Réunion des associations

19 mai 2025



Introduction de Mme VENTURA

Cette dernière réunion avant l'été est une étape importante : à la fois un temps de bilan, de préparation, mais aussi un moment de retrouvailles avant la pause estivale.

Je veux d'abord vous dire une chose simple, mais essentielle : MERCI

MERCI pour votre engagement, votre énergie, votre passion, que vous soyez investis dans le sport, la culture, le social, l'éducation, la santé, le handicap ou l'environnement. Vous faites vivre notre ville au quotidien. Vous créez du lien, vous offrez des opportunités d'épanouissement, vous tissez cette solidarité qui fait la force de Rosny-Sous-Bois.

Le tissu associatif, c'est le cœur battant de Rosny. Et ce cœur bat fort, grâce à vous. Grâce à votre bénévolat, ce choix libre, généreux, profondément citoyen. Dans un monde où tout va vite, où tout semble parfois individualiste, vous êtes la preuve que l'engagement pour les autres a encore un bel avenir.

Sans vous, rien ne serait possible.

Au nom de toute l'équipe municipale, je veux vous dire notre reconnaissance, notre admiration, et surtout, notre soutien.

Alors oui, l'été arrive, mais déjà, on pense à la rentrée. Et notamment à ce moment fort qu'est le forum des associations, prévu début septembre. C'est votre vitrine, votre rendez-vous avec les habitants, l'occasion de transmettre votre passion, de faire découvrir vos actions, et de faire naître de nouveaux engagements. On compte sur vous pour en faire un moment convivial, vivant, ouvert à toutes et tous.

Et bien sûr, la Maison des associations est à vos côtés pour vous accompagner. Je tiens à remercier chaleureusement Hélène, Sylvie et Claire pour leur disponibilité, leur écoute et leur efficacité.

Merci également au Conseil Consultatif des Associations composé de 12 bénévoles qui, je le rappelle, s'investissent en plus de leur bénévolat dans l'intérêt du monde associatif Rosnéen.

Autre rendez-vous important à la rentrée : la 2e édition de la médaille du bénévolat rosnéenne dont les modalités de cette belle initiative vont vous être rappelé au cours de la réunion. Son rôle est de mettre à l'honneur ceux qui, souvent dans l'ombre, donnent tant.

Je vous souhaite une très belle fin d'année scolaire, un été ressourçant, et surtout, je vous donne rendez-vous à la rentrée, avec enthousiasme, détermination, et toujours ce plaisir de faire ensemble.

Merci à vous.

Tour de salle

Présentation sommaire de chaque personne présente
(Nom, Prénom, Nom de l'association)

Le bénévolat en 1 mot

57 Retours :

- Engagement 5
- Donner 1
- Soutien 2
- Energie 1
- Transmission 4
- Partage 8
- Disponibilité 2
- Temps 3
- Rencontres 1
- Toujours plus 1
- Ecoute 1
- Courage 1
- Fraternité 2
- Attention 1
- Amour 2
- Vivant 1
- Sourire 1
- Passion 2
- Aimer 1
- Générosité 1
- Accueil 1
- Timbré 1
- Défi 1
- Bénévole 1
- Combat 2
- Volontarisme 1
- Synergie 1
- Ouverture 1
- Solidarité 2
- Emancipation 1
- Bienveillance 1
- Inclusion 1
- Valeur 1
- Chamour 1

Ordre du jour

- **Forum des associations 2025**
- **Résultats de l'enquête du Département**
- **Newsletters**
 - Statistiques
 - Planning des envois
- **Médaille du bénévolat 2025**
- **Les demandes de mises à disposition ponctuelles**
- **Actualité de la Mda**
 - Rappel dossier de subvention / pièces à transmettre
 - Point sur les demandes annuelles de salles/équipements



Forum des associations 2025

Présentation



Informations pratiques

Chaque association inscrite a reçu un accusé de réception de son inscription.

Les souhaits en matière d'implantation ont été respectés pour celles ayant déposé leur fiche avant le 30 mars 2025.

Le planning des démonstrations sera envoyé à chaque participant.

Un mail récapitulatif sera envoyé aux participants au plus tard le 29 août pour rappeler les diverses informations et les numéros de stands.

Informations pratiques

- **Lieu : salle omnisports, place Carnot, mail Timbaud, salle de la FAN**
- **Date : le samedi 6 septembre 2025**
- **Horaires :**
 - Arrivées et installations des associations dès 8h
 - Ouverture au public à 10h
 - Fermeture au public à 18h
 - Rangement des stands de 18h à 19h

Informations pratiques

Plusieurs associations ont souhaité occuper des stands en demi-journée :

- **Présence le matin uniquement :**
 - Arrivée et installation dès 8h
 - Départ à 14h00
- **Présence l'après-midi uniquement :**
 - Arrivée et installation dès 14h00
 - Départ à partir de 18h

Informations pratiques

Chaque stand sera équipé de :

- Une table
- Deux chaises
- Une grille d'exposition
- Une nappe
- Un panneau nominatif

Chaque association est invitée à se présenter à l'accueil dès son arrivée. Il lui sera remis 2 badges.

Les badges doivent obligatoirement être remis au stand d'accueil avant le départ.

Le panneau sera ramassé par les équipes sur place.

Informations diverses

- **Présence d'un food-trucks et d'une association pour la restauration**
- **Aménagement d'un espace pour permettre aux visiteurs de déjeuner**
- **Présence d'un stand d'accueil, d'un stand « bénévolat », d'un stand municipal**
- **Affichage des plans de la manifestation sur divers points**

Stand du bénévolat

- Recherche de bénévoles pour tenir le stand sur la journée
- Les associations en recherche de bénévoles sont invitées à transférer leurs fiches avant le **15 août 2025**
- Décoration du stand assurée par le CC



Panorama des associations de Seine Saint Denis

- Résultat de l'enquête



seine saint denis
LE DÉPARTEMENT

MAIRIE
PRODIGE
ENRICH
MUSIQUE

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION
EN SEINE-SAINT-DENIS ?

PARLEZ-NOUS DE VOUS

Grande enquête
auprès des associations
qui agissent
en Seine-Saint-Denis

Ensemble, renforçons la vie associative,
pilier de la Seine-Saint-Denis.

POUR ACCÉDER
AU QUESTIONNAIRE
RENDEZ-VOUS SUR
ssd.fr/enquete-assos
Contact : pano.assos93@maisonsdesassociations.fr



Conclusion de l'enquête départementale

Cette grande enquête avait pour objectif de cartographier les associations agissant en Seine-Saint-Denis, mais aussi d'appréhender plus finement leurs profils, leurs difficultés et besoins afin de mieux les accompagner et les soutenir.

73 associations ont répondu aux questionnaires sur la Ville.

Résultats de l'enquête

- **73% des associations ont une activité de loisirs, sport ou culture**
- **57% interviennent uniquement sur la Commune**
- **33% interviennent en QPV**
- **29% n'ont jamais coopérer avec une autre association**
- **55% ont moins de 50 adhérents**
- **96% ont moins de 50 bénévoles**
- **46% ont des difficultés à recruter des bénévoles**

Résultats de l'enquête

Les besoins exprimés :

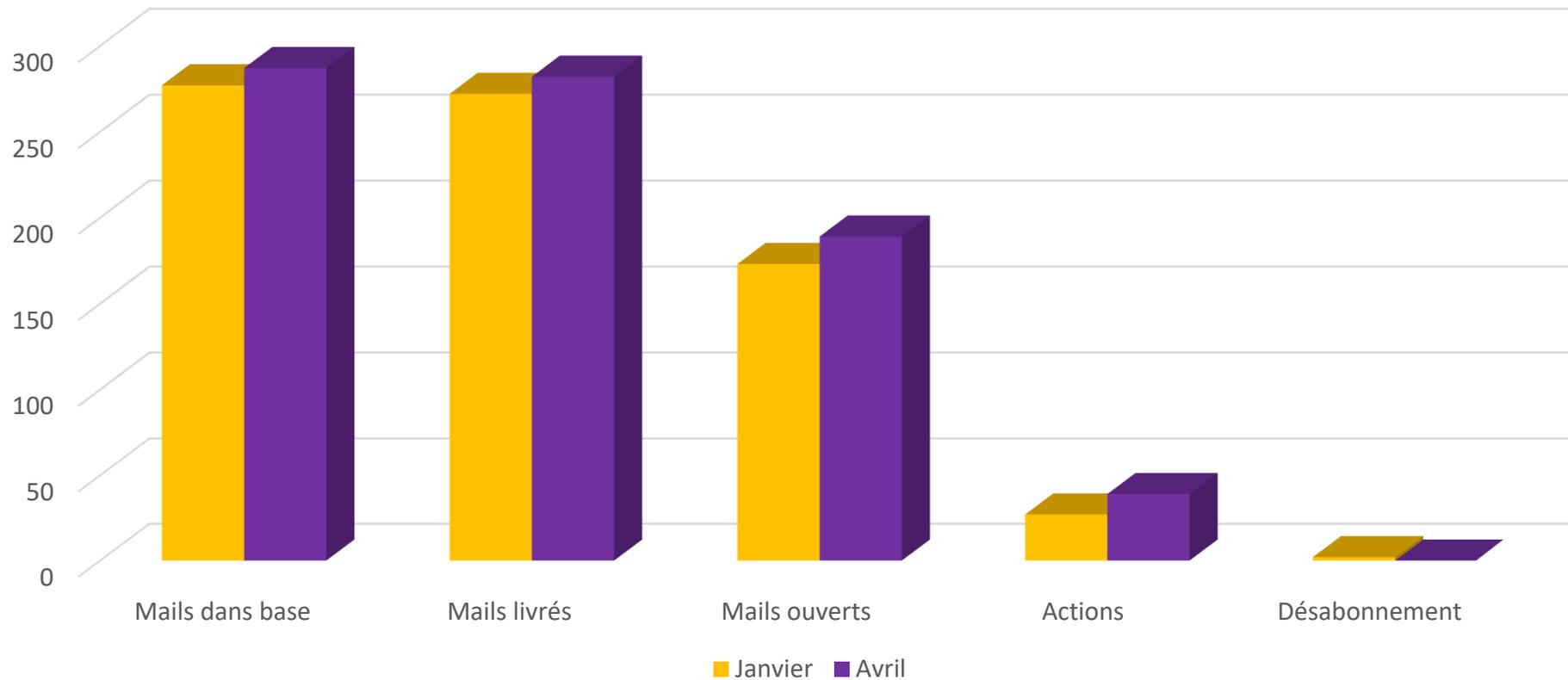
- **58% sollicitent la mise en place d'animations pour les associations**
- **53% souhaiteraient mettre en place des coopérations inter-associatives**
- **47% réclament la simplification des procédures administratives**
- **45% aimeraient un accompagnement dans le domaine de la communication**
- **39% voudraient de l'aide au recrutement des bénévoles**

La Newsletter de la Mda



Statistiques

Statistiques d'envois et d'actions sur la Newsletter



Conclusions

	Evolution entre janvier et avril	
Nombre de mails contenus dans la base de données	+ 10	+ 3,6%
Nombre de mails livrés	+ 10	+ 3,6 %
Nombre de mails ouverts	+ 16	+ 9,2%
% de « clic » réalisés	+ 12	+ 44,4%

- **Augmentation du nombre de mails ouverts par rapport au nombre de mails reçus,**
- **Augmentation de l'activité sur la page**
- **Newsletter d'avril envoyée le lundi 31 mars vers 9h, ouverte le jour même**
=> Bon créneau ?

Proposition de planning des envois pour 2025

- **Newsletter de juin 2025**
=> **Lundi 2 juin**
- **Newsletter de septembre 2025**
=> **Lundi 1^{er} septembre**



La Médaille du bénévolat 2025

La campagne est lancée !

La médaille du bénévolat – rappel règlement

- **La médaille du bénévolat est destinée à récompenser les bénévoles les plus méritants aux conditions suivantes :**
 - Avoir plus de 16 ans,
 - Habiter à Rosny-Sous-Bois,
 - Etre adhérents d'associations dont le siège social se situe à Rosny-Sous-Bois et/ou proposant une activité sur le territoire communal.
- **Cette distinction est accordée aux membres actifs non-salariés par l'association à but non lucratif à laquelle ils adhèrent.**
- **Les bénévoles n'exerçant plus d'activités associatives peuvent prétendre à la médaille du bénévolat (dans un délai de deux ans après l'arrêt de l'activité du bénévole).**
- **Une même personne ne peut bénéficier que d'une fois de cette récompense.**
- **Compte tenu de son caractère exceptionnel, chaque association présentera deux dossiers par an maximum.**
- **Le nombre de médailles attribué chaque année sera communiqué en début de saison.**

La médaille du bénévolat 2025

Les dossiers de candidature sont à déposer auprès de la Mda avant le 15 septembre.

Ils seront anonymisés avant d'être présentés sous forme de tableau aux membres du Conseil Consultatif.

Chaque membre aura 100 points à répartir comme il le souhaite, maximum 50 points pouvant être donné à un seul candidat.

Monsieur Le Maire pourra proposer une candidature de son choix.

Seront mis à l'honneur X bénévoles rosnéens.

Une cérémonie de remise des médailles sera organisée lors de la journée du bénévolat mondiale du bénévolat, le vendredi 5 décembre 2025.

Les demandes de mise à disposition ponctuelles

Attention aux délais !

Mises à disposition ponctuelles

Pour rappel, conformément à la délibération n°7 du 15/12/2011, la Ville autorise gracieusement 3 mises à disposition dans l'année (sous réserve des disponibilités), toutes salles ou équipements confondus, dans le cadre de l'organisation des manifestations associatives.

Au-delà, le tarif appliqué est celui voté chaque année en décembre.

Les demandes de salle/matériel ponctuelles

Pour toutes demandes, les associations sont invitées à respecter les délais induits :

Demande pour une réunion	Délais
La salle de la Mda en journée	aucun
La salle de la Mda – soir /week-end	45 jours
Autres salles	45 jours
Demande pour une manifestation	Délais
Toutes salles	45 jours (fiche complétée)
Demande de matériel	Délais
Toute demande	45 jours avant la manifestation

Mises à disposition ponctuelle - procédure

Demande envoyée à associations@rosnysousbois.fr

Envoi de la fiche de demande (sous 5 jours)

À réception de la fiche

- Vérification des disponibilités (salle et matériel)
- Validation de la demande
- Rédaction et envoi de la décision en Préfecture
- Rédaction de la note de service si nécessaire

Au retour de la décision par la Préfecture

- Rédaction du contrat et envoi à l'association
- Retour du contrat signé par l'association et signature du contrat par l' élu

Manifestation

Actualité de la Mda

- Subvention 2025 / campagne de subvention 2026
- Point sur les mises à disposition annuelles
- Transmission des données
- Préparation saison 2025/26



Subventions 2025

Le vote des subventions 2025 a eu lieu le 8 mars, les associations bénéficiaires ont été destinataires des notifications d'octroi de subventions. Les notifications de refus sont en cours de signature.

Afin de permettre le versement des subventions 2025, les associations sont invitées à transmettre les documents annuels suivants :

- Comptes de résultats et bilan de l'exercice précédent**
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale clôturant l'exercice précédent**
- Rapport moral d'activité de l'exercice précédent**
- Attestation d'assurance en cours de validité**
- Rapport financier de l'action si une action a été subventionnée en 2024.**

/ ! \ tous les documents transmis doivent être signés.

Campagne de subventions 2026

Les dossiers de demande de subvention pour l'année 2026 sont à retournés avant le 15 juin 2025 avec l'ensemble des documents demandés.

Conformément à la réglementation en vigueur et à la critérisation mise en place, tout dossier incomplet ou arrivant après cette date ne sera pas traité.

Une réponse sera apportée après le vote du budget primitif de la Ville.

Mises à disposition annuelle

Depuis 2021, il a été créé un dossier de demande de mise à disposition annuelle afin de répondre à la volonté de transparence et d'équité de la nouvelle Municipalité.

Ce dossier a pour but de mieux connaître les associations qui déposent des demandes de salles et/ou équipements annuelles.

Chaque dossier fait l'objet d'une étude approfondie similaire à celle faite pour les demandes de financement.

Les associations ayant déposé un dossier complet pour le 15 avril 2025 recevront sous peu une réponse à leur demande.

Mises à disposition annuelle - procédure

Mars

- Envoi des dossiers aux associations ayant une convention en cours
- Mise en ligne du dossier pour un accès général

15 avril

- Réception des dossiers avec les pièces complémentaires
- Analyse des demandes

Mai

- Commission d'attribution

Juin

- Envoi des réponses aux asso

Après signature de la convention

- Début des activités

Guide 2025/26

Pour cette année 2025, il y aura une édition limitée du guide des associations. Les habitants seront donc invités à consulter en premier lieu le site internet de la Ville afin de pouvoir avoir accès aux coordonnées des associations.

Aussi, chaque association est invitée à vérifier ces informations sur le site internet de la Ville et de faire part de toutes éventuelles modifications à réaliser dès que possible.

Mise à jour des données

Les associations ayant sollicité une subvention pour 2025 ou souhaitant le faire pour 2026 et ayant un compte soit au Crédit du Nord soit à la Société Générale sont invitées à transmettre à la Mda un nouveau RIB.

En l'absence de ce document aucun versement en pourra se faire.

Tous bénévoles

- **Depuis 2022, la Ville a adhéré à « Tous bénévoles » afin de faciliter la recherche de bénévoles aux associations.**
- **Accessible depuis 3 ans, quelles sont les associations utilisatrices ?**
- **Renouvellement de l'adhésion ?**

Merci de votre attention

On se retrouve lors de notre prochaine réunion

le lundi 6 octobre 2025 à 18h30

À la Maison des associations